la cgt JCDecaux

SALAIRES

filpac cgt
Le livre, le papier et la communication
www.filpac-cgt.fr

1er mars 2018

Delegue Syndical Central CGT
Eric SYLARD
DSC Adjoints
Jean-Pierre VIAUD
Alexandre RAMON

AQUITAINE
Jean-Francisco MOURALINHO

AUVERGNE LIMOUSIN
Frédéric BULIDON

BRETAGNE PAYS LOIRE
Jean Pierre VIAUD
Sébastien CHESNE

CENTRE
Christophe CLEMENT

COTE D'AZUR
Emmanuel MASSIMO
Jean-Paul ZAMMIT

IDF EST
Claude CORE
Patrice DUDRAGNE

IDF NORD
José MAGALHAES

IDF OUEST
Thierry ARCHER

IDF PARIS
Mirsad MEHANOVIC

LANGUEDOC
Jean-Christophe RAMOS
Lionel BODO

LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNES
Jean Marc PAPIS
Gérard CHARPY

MAUREPAS CB
Alexandre RAMON
Michaël FERRIERE

MIDI PYRENEES
Patrick MIR

NORD PAS DE CALAIS
Eric SYLARD
Jean-Paul DUMOULIN

NORMANDIE
Thierry BRUNET
Eric MOYON

PLAISIR CLE ST PIERRE
Philippe VALCKE

PLAISIR STE APOLLINE
Véronique VIGNES

RHONE ALPES
Patrick CHOMAT
Pascal DUPUIS

Comme disent les Patrons et les Médias, la grève c'est ringard !!!

Cette année encore, notre Patron milliardaire a encore fait preuve d'une grande générosité dans les augmentations à l'égard de ceux qui font tourner sa boîte, d'ailleurs, beaucoup l'ont remercié autour de la galette annuelle.

0.7%, Merci Patron pour cette aumône !

Pour Thierry RAULIN, sans rapport de force face à lui (c'est-à-dire, risque de conflit), c'est un jeu d'enfant d'organiser un simulacre de négociation où tout est joué d'avance.

Pour rappel, il ne faut pas s'attarder sur ce que l'on peut perdre à l'instant T d'un conflit, mais sur ce que l'on perd à long terme avec des augmentations minables au cours d'une carrière professionnelle… sans compter l'incidence sur la retraite.

Augmentations chez JCDECAUX sur 10 ans pour un salaire moyen de 1800€

- **Grève en 2008 = augmentation de 61€ (+ 3,4% - accord)**
- 2009 = augmentation de 7€ (+ 0,4%)
- 2010 = augmentation de 11€ (+ 0,6%)
- **Grève en 2011 = augmentation de 50€ (accord)**
- 2012 = augmentation de 30€ (+ 1,7% - accord minoritaire)
- 2013 = augmentation de 9€ (+ 0,5%)
- 2014 = augmentation de 22€ (+ 1,2% - accord minoritaire)
- 2015 = augmentation de 18€ (+ 1%)
- 2016 = augmentation de 18€ (+ 1% - accord minoritaire)
- 2017 = augmentation de 11€ (+ 0,6% - accord minoritaire)
- 2018 = augmentation de 13€ (+ 0,7%)

AU REGARD DE CE CONSTAT, TOUJOURS RINGARD LA GREVE ?

ALORS,
ON CONTINUE À SE LA JOUER INDIVIDUALISTE ?
OU ON VOIT ÇA ENSEMBLE ?